

Classes d'eau 2012/2013



Pour la deuxième année consécutive, les écoles du bassin de la Grosne ont pu bénéficier du programme « classes d'eau » proposé par l'EPTB Saône et Doubs. Au cours de l'année scolaire 2012/2013, 8 écoles publiques de Saône-et-Loire ont ainsi bénéficié des animations pédagogiques sur le thème de l'eau et de l'environnement. 319 élèves de la petite section de maternelle au CM2, représentant 15 classes, ont ainsi été sensibilisés.

Les thématiques abordées au cours des interventions (pollution et qualité d'eau, prélèvement de la faune et détermination, cycles de l'eau naturel et domestique, ouvrages et activités humaines, ...) s'accordent avec les enjeux du contrat de rivière Grosne :

- la qualité de l'eau au travers des problématiques de production d'eau potable, de pollutions et d'assainissement ;
- la préservation et la restauration des milieux naturels, en lien avec la biodiversité du cours d'eau et des milieux associés (zones humides, ...) et le rôle des inondations ;
- le fonctionnement physique du cours d'eau, au travers des problématiques d'aménagements anthropiques tels que les moulins, barrages, écluses, lavoirs...

Les projets ont été réalisés dans l'environnement proche des enfants à quelques kilomètres de l'école au maximum.



Rencontres interclasses

Les élèves inscrits au programme « classes d'eau » ont participé aux rencontres interclasses du mardi 18 juin et du mardi 25 juin 2013 à Cluny. Ces rencontres interclasses rentrent dans le cadre du défi Nature 71, organisé et mise en place par la circonscription de Mâcon Nord ; elles ont rassemblé sur deux jours les classes du contrat de rivière Grosne et du contrat des rivières du Mâconnais.

Au programme, une partie animation avec différents ateliers sur l'eau, tenu par différentes structures (EPTB Saône et Doubs, Agence de l'Eau, les Francas, circonscription Mâcon Nord...) et une partie stand, où chaque classe a proposé une exposition ou des activités ludiques, présentant leur projet réalisé avec l'animatrice de l'EPTB Saône et Doubs.



Exposition itinérante

L'EPTB Saône et Doubs a réalisé dix panneaux d'exposition présentant le bassin de la Grosne, son territoire et ses enjeux.

Cette exposition itinérante est accompagnée d'un clip vidéo de 10 min. Elle est mise à disposition gratuitement des collectivités, des associations et des écoles du bassin.

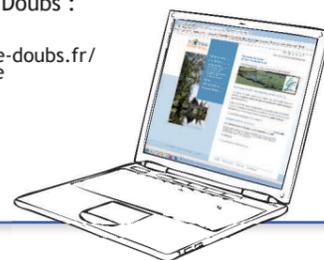
Réservation : Rachel FABRE - 03 85 21 98 19



Site internet du Contrat de rivière

Retrouvez les documents, les brochures, les études et l'actualité du contrat sur les pages dédiées au contrat de rivière Grosne sur le nouveau site internet de l'EPTB Saône et Doubs :

www.eptb-saone-doubs.fr/grosne



N°11 - Juillet 2013



La Chronique de la Grosne

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CONTRAT DE RIVIÈRE GROSNE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis neuf mois le contrat de rivière Grosne est entré dans sa phase de mise en œuvre, suite à sa signature le 7 novembre 2012. Les premiers projets sont lancés.

Plusieurs communes (Salornay-sur-Guye, Cluny, Laives, Saint-Gengoux-le-National...) ont engagé ou sont sur le point de lancer des études de schémas directeurs d'assainissement, ce qui permettra de dresser l'état du fonctionnement actuel des installations (réseaux d'assainissement et stations de traitement des eaux usées) et de programmer les travaux nécessaires pour l'amélioration du fonctionnement des systèmes de traitement collectif.

D'autres collectivités, comme la Communauté de communes de Matour et sa région, lancent des opérations collectives de réhabilitation des installations individuelles, opérations qui permettent aux particuliers de bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau RMC pour financer les travaux de réhabilitation des systèmes de traitement individuel.

Quelques projets de restauration des milieux aquatiques, portés par le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Grosne, la Communauté de communes de Matour et sa région et le Conseil Général de Saône-et-Loire, sont en cours d'élaboration.

En parallèle, le programme d'information et de sensibilisation porté par l'EPTB Saône et Doubs se met en place progressivement avec l'appui des partenaires techniques.

Vous trouverez dans cette chronique la présentation de quelques actions réalisées ses derniers mois ou en cours de réalisation.

Le Président du Comité de rivière de la Grosne
Roger CASSARD

BILAN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES 145 ACTIONS AU 30 JUIN 2013

	Action non engagée	Action localisée	Action définie	Action engagée	Action achevée	Action abandonnée	Total
A1. Pollution domestique	1	6	4	3			14
A2. Pollution agricole et diffuse	9			1	1		11
A3. Pollution industrielle	3	1		1			5
A4. Ressource en eau	1			6			7
B1. Cours d'eau	60	13			1		74
B2. Zones humides	6	2		2			10
B3. Valorisation	2						2
C1. Communication	9				5	1	15
C2. Animation et suivi	4			3			7
Total général	95	22	4	16	7	1	145

Etude de la qualité des eaux

L'EPTB Saône et Doubs a fait appel au bureau d'études NALDEO pour la réalisation d'une étude de la qualité des eaux superficielles sur le bassin de la Grosne. Cette étude a deux objectifs :

- le suivi de l'impact des rejets des industries agro-alimentaires : Corico LDC à Monsols (69) et Palmid'Or Bourgogne à Trambly (71).
- l'évaluation de la qualité des eaux de trois masses d'eau secondaires : le Valousin à Sainte-Cécile, la Nourue à Saint-Gengoux-le-National et le ruisseau des Rigoulots à Genouilly.

Les analyses, réalisées en 2013 au cours de 3 ou 4 campagnes selon les cas, portent sur des paramètres physico-chimiques (matières organiques, oxygène, nitrates, phosphates...), des paramètres biologiques (IBGN, IBD). Les pesticides sont également analysés dans la Nourue.

Cette étude, d'un coût total de 20 000€ TTC, est financée par l'Agence de l'Eau à hauteur de 60 % et par les industriels à hauteur de 20 %.

Les phytosanitaires en zone non agricole

Des molécules de phytosanitaires sont retrouvées régulièrement dans les eaux souterraines et superficielles. Les agriculteurs sont les plus gros consommateurs de phytosanitaires. Pour autant, les autres acteurs (particuliers, SNCF, Conseils Généraux et collectivités locales...) participent également à la pollution des eaux. Certes les quantités utilisées sont plus faibles, mais ces produits chimiques sont employés très souvent sur des surfaces imperméables ou à proximité de points d'eau, facilitant le transfert des polluants vers le milieu naturel.

Dans le cadre du contrat de rivière Grosne, l'EPTB Saône et Doubs a lancé un programme de sensibilisation des collectivités en 3 actes :

- enquête auprès des communes sur les pratiques en matière de traitement phytosanitaire,
- élaboration d'une plaquette de sensibilisation,
- organisation d'une journée d'échanges techniques à destination des élus et des agents techniques.

Guide technique

Ce guide reprend tous les points réglementaires à connaître avant d'utiliser des produits phytosanitaires dans une collectivité.

> Guide téléchargeable sur www.eptb-saone-doubs.fr/grosne



Etude préalable à la remise en eau de l'ancien lit du Petit Grison

Le Petit Grison, petit affluent de la Grosne, a été dans sa partie aval détourné pour alimenter en eau l'ancien moulin de l'île sur la commune de Saint-Cyr. Ce moulin n'existe plus depuis longtemps, mais l'eau passe toujours dans l'ancien bief du moulin : chenal rectiligne et peu diversifié. Le lit naturel du cours d'eau est asséché une partie de l'année.

En accord avec les propriétaires et exploitants du site, le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Grosne a fait appel au Centre d'Ingénierie Aquatique et Ecologique pour étudier les possibilités de restauration du cours d'eau.

L'étude préalable aux travaux de restauration est en cours. L'avant-projet prévoit notamment le déblaiement de l'entrée du lit naturel, l'entretien et la restauration de la ripisylve et l'aménagement d'une partie du lit naturel pour recréer un lit d'étiage resserré présentant une diversité d'habitats. Des aménagements agricoles types abreuvoirs empierrés, passages à gué, passerelles, sont également prévus.

Le 19 juin, la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique a procédé à un inventaire piscicole par pêche à l'électricité pour mieux connaître les poissons présents dans ce cours d'eau. Ont été retrouvés notamment des chevesnes, des goujons, des loches franches, des perches, des pseudorasboras, des brochets...

Cet inventaire constitue un état des lieux avant travaux. Les résultats pourront être comparés avec ceux obtenus lors de la pêche électrique d'après les travaux, soit 4 à 5 ans après la restauration du cours d'eau.



Cadastre de 1833 (Archives 71)



Ancien lit naturel du Petit Grison encore visible dans le paysage

Journée d'échanges techniques « Les phytosanitaires en zone non agricole » Jeudi 27 juin 2013 - Cluny

35 élus et agents techniques ont participé à l'invitation de l'EPTB Saône et Doubs à une journée d'échanges techniques sur le thème des phytosanitaires en zone non agricole.

Après un rappel de la réglementation par Daphnée Lelay de la DRAFF de Bourgogne, Frédéric Augier de la FREDON Bourgogne a présenté les principes d'une gestion différenciée des espaces verts et de la mise en œuvre d'un plan de désherbage. Les communes de Varennes le Grand et Cluny ont ensuite fait part de leur expérience en matière de réduction des produits phytosanitaires.

Des ateliers thématiques ont clôturé la journée, permettant aux participants de découvrir du matériel pour un désherbage thermique ou mécanique et divers matériaux de paillage. Une démonstration d'étalonnage d'un pulvérisateur à dos a complété le programme.



Présentation de divers matériaux de paillage par la société SONOFEP et démonstration d'un réciprocatrice par la FREDON

Les présentations des intervenants sont téléchargeables sur le site internet : www.eptb-saone-doubs.fr/grosne rubrique Actualités

Journée d'échanges techniques « La gestion des cours d'eau » Mardi 4 juin 2013 - Saint-Gengoux-le-National

Une vingtaine d'élus ont répondu à l'invitation de l'EPTB Saône et Doubs en participant à une journée d'échanges techniques sur le thème de la gestion des cours d'eau. Cette journée organisée le mardi 4 juin à Saint Gengoux le National a permis d'apporter à chacun une vision globale du fonctionnement naturel des rivières tout en fournissant un vocabulaire spécifique à la gestion des cours d'eau.



La journée s'est déroulée en 4 temps :

- rappel du fonctionnement naturel d'une rivière et de l'impact des aménagements humains par Renaud Millard de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques,
- présentation des spécificités des ruisseaux de têtes de bassin de la Grosne par Rémy Chassignol de la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- rappel du cadre de la police de l'eau et ses conséquences sur les droits et devoirs des usagers et propriétaires d'ouvrages par Bernard Gaessler de la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire,
- présentation d'opérations de préservation et de restauration de cours d'eau réalisées en France par Renaud Millard.

Les présentations des intervenants sont téléchargeables sur le site internet : www.eptb-saone-doubs.fr/grosne rubrique Actualités